06-07 ENFANCE
IPE - Interview exclusive de Boris Cyrulnik

09 VIVRE-ENSEMBLE
Regards croisés sur Thouars et Raba

10-11 TRANSITION ÉCOLOGIQUE
Talence, Mairie exemplaire

18 CULTURE
« La connaissance du monde »
de Frédéric Bruly Bouabré

TALENCE Citémag

Mai 2021

LE MAGAZINE DE VOTRE VILLE • MENSUEL GRATUIT

DOSSIER

UN PLU AU SERVICE DU CADRE DE VIE

RETROUVEZ LA VERSION AUDIO DE VOTRE MAGAZINE SUR WWW.TALENCE.FR

COMMÉMORATION JOURNÉE NATIONALE DU 19 MARS
Le 19 mars, la Ville a rendu hommage à toutes les victimes civiles ou militaires qui sont tombées durant la guerre d'Algérie et les combats au Maroc et en Tunisie. 59 ans après les accords d'Evian, la réconciliation des mémoires est indispensable pour construire un avenir commun.

OPÉRATION RECYCLAGE DES MASQUES
Le 15 mars dernier, Talence était la première ville en Gironde à lancer un dispositif de recyclage des masques. Une vingtaine de bornes ont été réparties dans toute la ville pour vous permettre de recycler vos masques jetables, qui seront décontaminés et transformés en kits pour écoliers. Une vraie solution écologique, solidaire et innovante pour lutter contre ces nouveaux déchets du quotidien !

FORMATION À LA LUTTE ANTI-MOUSTIQUES
Depuis fin mars, des sessions de formation à la lutte anti-moustiques sont animées à l'espace Mauriac par un agent du centre de démoustication de Bordeaux Métropole. Elles visent à mieux faire connaître les moustiques et surtout à savoir identifier et supprimer les gîtes larvaires. Les ambassadeurs pourront former à leur tour les habitants de leur quartier, pour lutter au mieux contre la prolifération du moustique tigre.

NOUVEAUX AGRÈS DE MUSCULATION À THOUARS
Les nouveaux agrès de musculation ont été installés à Thouars, au départ des boucles pédestres. A destination notamment des personnes âgées et des personnes à mobilité réduite, ils ont été implantés à la place des anciens appareils de musculation. Le bois de Thouars, un plaisir pour les sportifs occasionnels et confirmés tout au long de l'année !

REMISE PRIX CONCOURS VITRINES DE NOËL
Remise des prix de la 7e édition du concours des vitrines de Noël, qui récompense chaque année les initiatives des commerçants en matière d'aménagement de vitrines pendant la période des fêtes de fin d'année. Compte-tenu des conditions sanitaires, cette remise des prix a été décalée de quelques semaines et a été organisée directement chez les trois commerçants lauréats : la pâtisserie Boutet, l'Atelier de François et la fleuriste Floriane.

VISITE DU CHANTIER TENNIS / PADEL
Une visite du chantier tennis/padel a été organisée le 30 mars dernier, l'occasion de faire le point sur l'avancée des travaux. Ce nouvel équipement, exemplaire en terme de préservation environnementale, sera municipal et conservera des tarifs préférentiels pour tous les Talençais. L'inauguration de ce nouvel ensemble sportif est prévue en juin.

DISTRIBUTION DES ŒUFS DE PÂQUES
Pour le 1er avril, le Maire, accompagné de deux élues et d'agents du CCAS, a distribué des œufs en chocolat aux résidents de Bel-Air et Mon Village. Des seniors ravis de ce moment d'échanges et de ces attentions chocolatées !

Citémag

SOMMAIRE

ENVIRONNEMENT **04 À 05**
Des ambassadeurs pour lutter contre les moustiques tigres
Sourreil labellisé refuge LPO

ENFANCE **06 À 07**
L'Institut petite enfance Boris Cyrulnik de retour à Talence !

SANTÉ **08**
Cap vers la vaccination à grande échelle

PROXIMITÉ **09**
Regards croisés sur Thouars et Raba

TRANSITION ÉCOLOGIQUE **10 À 11**
Talence, Mairie exemplaire

DOSSIER **12 À 13**
Un PLU au service du cadre de vie

TRAVAUX **14**
L'actualité des travaux et des aménagements dans vos quartiers

CITOYENNETÉ **15**
Élections départementales et régionales

EN VILLE **16**
Stationnement : la zone bleue en extension

VIVRE-ENSEMBLE **17**
Le hameau de Noailles : un projet pour un avenir plus durable

CULTURE **18 À 19**
« La connaissance du monde » de Frédéric Bruly Bouabré
La médiation culturelle à Talence

AGENDA **20**

BRÈVES **21**

HOMMAGE **21**

TRIBUNES **23**

RÉDACTION EN CHEF
Stéphane Boulon, Marie Copolata

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION
Emmanuel Sallaberry

DISTRIBUTION
Association Réagir

RÉDACTION
Thomas Dargent, Frédérique Flandé, Suleiman Leites, Mathilde Mazagot

PHOTOGRAPHIES
Fabrice Leclair

CONCEPTION GRAPHIQUE
Polymédia - www.laplante.fr

VOIX VERSION AUDIO
Frédéric Kneip

ENREGISTREMENT STUDIO
DMS - L'agence sonore
22 rue Marcelin Berthelot - 33700 Mérignac

IMPRESSION
Imprimerie Fabrègue
Bois-joli - Rue de la Fontaine Tanche - BP 10 - 87500 Saint-Yrieix-la-Perche

TIRAGE
N°ISSN en cours, dépôt légal à parution - 25 000 ex.

Penser aujourd'hui notre ville de demain

Habiter une ville c'est y résider bien sûr, mais c'est aussi et surtout y vivre chaque jour. À ce titre, il est de la responsabilité d'un Maire de préserver et d'améliorer le cadre de vie quotidien des habitants. La maîtrise de l'urbanisme est un des leviers pour y parvenir et protéger notre riche patrimoine bâti et végétal.

Sur un territoire d'à peine plus de 8 km², nous bénéficions d'un environnement naturel et patrimonial exceptionnel et privilégié : du poumon vert qu'est le bois de Thouars aux nombreux parcs ou squares de proximité, en passant par nos secteurs d'échoppes. Ce sont ainsi plus de 100 ha d'espaces verts et des quartiers entiers que nous préservons et mettons en valeur. Depuis plusieurs années, nous vous proposons de nous accompagner en vous sollicitant par exemple pour identifier avec nous des arbres ou des édifices remarquables à protéger.

Maintenir cet équilibre impose de penser la ville à travers toutes ses facettes, démographique, générationnelle, sociale, économique mais également de faire des choix pour l'avenir. J'ai fait résolument celui d'une urbanisation et d'un développement maîtrisés, pour que Talence reste cette ville d'équilibres que nous aimons. Pour accompagner ce choix, une règle simple mais intangible : préserver tous les quartiers résidentiels et ceux de la ville de pierre et d'échoppes en n'y autorisant que des projets limités en hauteur et en densité. Pour continuer d'accueillir de nouveaux habitants, nous n'autorisons désormais la densification que le long des grands axes de transport.

Cette règle, claire et assumée, porte ses fruits : la population de notre ville est restée stable depuis 2018, là où la quasi-totalité des autres villes connaissent une croissance bien plus forte.
Inventer la ville de demain à l'aune de nouveaux usages, de la priorité environnementale, de la promotion d'une activité économique vertueuse est un impératif. Pour ce faire, le Plan Local d'Urbanisme (PLU) est un instrument précieux. A nous d'en faire un outil au service d'un urbanisme raisonné, apaisé, durable et solidaire, comme vous le découvrirez dans ces pages.

Avec ce PLU en évolution, nous poursuivons concrètement notre engagement pour le bien-être des Talençaises et des Talençais en investissant massivement dans les infrastructures du quotidien, en augmentant la part du végétal en ville, en soutenant nos commerces et notre activité économique, en promouvant les liens sociaux, sans augmenter une nouvelle année supplémentaire les taux d'impôts décidés par la Ville.

Emmanuel Sallaberry
Maire de Talence

Des ambassadeurs pour lutter contre les moustiques tigres

C'est un fléau que les Talençais connaissent bien : les moustiques tigres sont nombreux dans la région et peuvent vite nous gâcher la vie. C'est pourquoi la Ville met tout en œuvre pour diminuer leurs nuisances.

Ces dernières années, Bordeaux Métropole a mené un diagnostic et défini une liste de préconisations. En bonne élève, la Ville de Talence s'est très vite lancée dans la bataille en installant notamment des nichoirs à chauve-souris et autres pièges expérimentaux. Forte de ces essais, la municipalité sait désormais comment orienter son travail sur le point clé de la lutte : la sensibilisation. Car les moustiques tigres ne sont pas seulement gênants, ils peuvent aussi être dangereux car potentiellement vecteurs de certaines maladies comme la dengue, le chinkungunya ou encore le zika.

DES ATELIERS DE FORMATION

Pour éviter leur prolifération cet été, la Ville a choisi de préparer un maximum de Talençais en amont. L'objectif consiste à « tuer dans l'œuf » l'invasion grâce à des gestes simples pratiqués par un maximum de personnes. Des ateliers de formation ont donc été proposés aux agents municipaux (du service accueil, d'Allô Talence, du Dôme, du service propreté, etc.), aux élus et à certains Talençais devenus des ambassadeurs.
L'ensemble des formations est le résultat d'un travail partenarial entre la mission Mairie exemplaire, la MDD et la Direction participation citoyenne.

LE RÔLE DES AMBASSADEURS

Ils sont 143 à avoir été sélectionnés sur la base du volontariat et ont eux aussi appris les bons gestes pour éliminer les eaux stagnantes (leurs lieux de ponte), réduire leurs lieux de repos (arbustes et buissons), et se protéger des piqûres. Désormais, ils pourront transmettre leurs savoirs à leurs voisins et participeront à l'identification d'éventuels lieux de prolifération à éliminer dans leurs quartiers.

LES PIÈGES LARVAIRES

A la fin de chaque atelier, la Maison du développement durable (MDD) a distribué aux ambassadeurs des pièges larvaires, projet élu dans le cadre du budget participatif 2019-2020. Le rôle de ces pièges est d'empêcher la naissance de nouveaux moustiques. En les installant à leur domicile, les ambassadeurs pourront mener une observation du nombre de larves piégées et faire remonter à la Mairie d'éventuelles augmentations visibles.

Pour vous former : Mission « Mairie exemplaire » y.benard@talence.fr
Pour les pièges larvaires : MDD : 05 56 84 34 66
www.talence.fr/moustique-tigre-comment-se-proteger-et-eviter-la-proliferation/

Le 19 mai : luttons contre les mégots

Le samedi 19 mai, à l'occasion de la journée mondiale sans tabac, la Maison du développement durable, en partenariat avec l'association Hebdo Ecolo, organise une grande opération de ramassage des mégots dans la ville. Il s'agit non seulement de nettoyer les rues mais aussi, plus surprenant, de recycler ces déchets toxiques et hautement polluants. Grâce à une entreprise française, les mégots ramassés par les Talençais seront transformés en mobilier urbain. Il faudra 30 000 mégots pour créer un banc alors remontons-nous les manches pour enfiler les gants !

MDD 05 56 84 34 66

Distribution d'abris pour les mésanges

BUDGET PARTICIPATIF ACTEUR DE MA VILLE #3

Projet lauréat du budget participatif, 100 nichoirs à mésanges seront offerts aux Talençais en complément de ceux installés dans les espaces verts de la ville.

La présence des mésanges dans les villes représente un véritable enjeu pour la transition écologique et le développement durable. Ce sont des prédateurs naturels de certaines espèces invasives comme les moustiques et elles participent activement au développement de la biodiversité. Ce projet de distribution d'abris pour les mésanges a été élu dans le cadre de la troisième édition du budget participatif. Ainsi, des nichoirs à mésanges fabriqués par l'association Tous aux abris seront gratuitement mis à disposition de 100 Talençais qui le souhaitent. Les conditions ? Adhérer à la charte d'engagements, récupérer un nichoir en kit, le monter et l'installer dans son jardin !

La fabrication de ces nichoirs répond bien entendu à des critères éthiques et écologiques : ils sont fabriqués dans la région pour minimiser l'empreinte carbone de leur transport et conçus dans un bois local, le pin maritime. L'objectif de cette distribution est double : il s'agit d'abord de sensibiliser les Talençais à l'importance de ces oiseaux dans nos écosystèmes citadins. Mais ce sera aussi l'occasion de créer un observatoire à l'échelle communale puisque ces référents, comme des apprentis ornithologues, s'engageront à transmettre les informations de suivi.

À terme, il serait même envisageable de connecter les nichoirs afin d'affiner les données recueillies. Inscrivez-vous vite auprès de la MDD pour réserver votre nichoir en kit et participer à l'atelier de montage et de sensibilisation.

MDD : 05 56 84 34 66

Sourreil labellisé refuge LPO

La Ligue pour la protection des oiseaux (LPO) a identifié le parc Sourreil comme lieu propice à la préservation, notamment, des espèces ornithologiques. Ce sera le premier bois de la ville labellisé refuge.

La LPO a proposé cette labellisation accompagnée d'un partenariat pour guider l'aménagement des espaces verts de la ville. Des naturalistes professionnels vont ainsi aider la municipalité à aller plus loin dans ses actions en faveur de la biodiversité de ses bois, parcs et jardins. La LPO va observer les différents lieux naturels de la ville, identifier ceux qui peuvent être labellisés puis proposer des préconisations pour améliorer encore davantage la qualité de leurs écosystèmes.

QU'EST-CE QU'UN REFUGE LPO ?

Il s'agit d'un label qui récompense l'effort de la Ville pour maintenir la biodiversité d'un lieu. La LPO commence par observer et analyser en recherchant notamment une diversité d'espaces : des bois, des sous-bois, des prairies, etc. Si le lieu est dans un bon état écologique, la LPO peut proposer sa labellisation en refuge. Pour la LPO, les principaux objectifs d'un refuge sont de préserver la faune et la flore du site en incitant à des pratiques respectueuses ; d'en faire des outils de sensibilisation du public et de former le personnel qui gère ces espaces.

POURQUOI LE PARC SOURREIL ?

La LPO a identifié 23 espèces d'oiseaux qui s'y abritent, l'environnement très minéral du bois. Ces derniers tiennent un rôle essentiel dans le maintien de l'écosystème local. Son boisement est composé d'espèces végétales diverses qui offrent des ressources et des refuges aux oiseaux (en particulier les cavités des arbres les plus âgés). Mais il est aussi composé d'espaces plus ouverts qui sont des lieux de chasses ou d'abris. En plus des oiseaux, de nombreux insectes y sont également présents (papillons, coléoptères, etc.), un signe de bonne santé pour la LPO.

QUELS CHANGEMENTS SONT À PRÉVOIR ?

Le parc reste bien entendu ouvert au public mais impose des règles de préservation de l'espace à l'ensemble de ses usagers. Il faudra par exemple demander aux propriétaires de chiens de surveiller les comportements de leurs animaux de compagnie pour qu'ils ne grattent pas le sol et ne chassent pas les espèces présentes sur le site. Les habitants du quartier seront sensibilisés pour limiter le comportement de chasse des chats, qui sont l'un des principaux prédateurs d'oisillons. Enfin, le service des espaces verts de la ville optimisera son plan d'actions en suivant les recommandations de la LPO (fauchage tardif, présence de bois morts, etc.).

Le panneau de labellisation devrait être installé prochainement à Sourreil et gageons que plusieurs autres lieux suivront comme le bois de Lafitte et les parcs Triaire et Curvale déjà identifiés par la LPO.

aquitaine.lpo.fr
Mission « Mairie exemplaire, ville résiliente »
07 60 89 34 93 - y.benard@talence.fr

Réservez votre lombricomposteur

La Maison du développement durable (MDD) lance la deuxième phase de réservation de ses lombricomposteurs, des outils très pratiques pour les Talençais qui ne disposent pas d'extérieur. C'était un souhait des habitants qui ont voté pour ce projet innovant et plein de bon sens dans le cadre du budget participatif 2019.
Le fonctionnement est très simple : un cylindre composé de plusieurs étages permet de jeter ses détritus végétaux ailleurs que dans sa poubelle. Ce sont ensuite des vers qui vont les digérer dans les étages inférieurs pour les transformer en un engrais très puissant et utile pour nourrir ses plantes.
Réservez vite votre lombricomposteur sur /www.talence.fr/a-vos-marques-prets-compostez/.
La distribution est prévue au mois de juin, sous réserve des conditions sanitaires. Un e-mail sera envoyé à toutes les personnes concernées.

MDD : 05 56 84 34 66

L'Institut petite enfance Boris Cyrulnik de retour à Talence !

Cette année encore, l'Institut petite enfance (IPE), fondé par le célèbre neuropsychiatre qui a introduit le concept de résilience, viendra proposer une conférence aux familles talençaises.

Depuis 2019, dans le cadre du partenariat entre le service petite enfance de Talence et l'IPE, plusieurs rendez-vous sont proposés aux Talençais. Cette année encore, les parents talençais auront la chance d'entendre une spécialiste leur expliquer le fonctionnement des enfants dans la tranche d'âge que l'on appelle la « petite enfance », entre zéro et trois ans.

Cette année, la conférence aura lieu le 25 juin et sera animée par Chloé Ruby sur le thème des émotions (voir encadré).

RENDEZ-VOUS LE 25 JUIN !
Développer les compétences des professionnels et soutenir la parentalité est l'ambition commune que partage la mairie de Talence et l'Institut de la petite enfance.
En effet, comme le dit si bien Boris Cyrulnik, « faire naître un enfant n'est pas suffisant, il faut aussi le mettre au monde » d'où ce souhait de permettre au plus grand nombre de mieux le comprendre pour bien accompagner ses premières années.
Chaque année un chercheur de renommée nationale voire internationale vient ainsi partager ses connaissances et échanger avec toutes celles et ceux qui s'intéressent au développement du jeune enfant.
Cette année, ce sera Chloé Ruby, à l'origine de la théorie du bébé libre-explorateur qui, s'il a besoin de repères, est aussi pleinement compétent pour s'ouvrir et cheminer, de lui-même et par lui-même, dans le monde.
Rendez-vous le vendredi 25 juin à partir de 19h30 à l'IRTS (ou sous la forme d'un webinaire si les conditions sanitaires ne le permettent pas.

Pour vous inscrire, envoyer un mail à : ipe.talence@yahoo.com

Rencontre avec Boris Cyrulnik

Après nous avoir fait l'honneur de venir en personne à Talence pour la première conférence organisée en 2019 par le service petite enfance en partenariat avec l'IPE, Boris Cyrulnik a accepté de répondre à nos questions pour guider, avec beaucoup de bienveillance, les professionnels et les parents talençais. Voici un extrait de notre échange.

Talence Citémag : « Qu'ont apporté les neurosciences dans la compréhension des jeunes enfants ? »

Boris Cyrulnik : *« Il a longtemps été dit que le bébé n'était qu'un produit biologique et que, tant qu'il ne parlait pas, il ne pouvait rien comprendre. Les neurosciences ont démontré l'inverse après des décennies de débat scientifique. Aujourd'hui, nous savons incontestablement que le processus de structuration émotionnel de l'individu démarre dès sa vie intra-utérine, par le biais des émotions maternelles. C'est ce que l'on appelle l'épigénèse. Le ventre de la mère est donc la première niche sensorielle qui façonne les émotions. Or les substances hormonales du stress comme les catécholamines et le cortisol peuvent franchir la barrière du placenta et impactent ainsi le développement du fœtus.*

Alors que j'étais encore étudiant, si un enfant avait des altérations cognitives on recherchait ce qui allait mal en lui : son cerveau, ses chromosomes, ses intoxications. Aujourd'hui, avec les raisonnements écosystémiques, si un bébé présente des altérations cognitives, on se penchera, après avoir éliminé les causes pathologiques, sur la structure de sa niche sensorielle. Et c'est le plus souvent le malheur de la mère qui joue un rôle dans ses altérations. »

T.C : « Une fois que l'on comprend ces enjeux, en tant que parent, comment accompagner les jeunes enfants dans la gestion de leurs émotions ? »

B.C : « Les enfants qui naissent aujourd'hui sont sculptés de manière différente : leurs émotions ne sont pas les mêmes, notamment avec l'apparition des écrans. Devant les écrans, les enfants ne savent pas traiter l'expression des émotions et notamment les mimiques faciales : l'écran ne leur a pas appris à contrôler leurs propres émotions.

Dans notre culture, la dilution des liens familiaux nécessite l'intégration de substituts valables. D'où l'importance des métiers de la petite enfance et de leur formation. Quand on était gamin on disait qu'il suffisait de nourrir, de laver et de « dresser » les garçons à coup de martinets. Des méthodes éducatives d'une immense brutalité ! Pour éviter le retour à ces méthodes, il est indispensable

de développer les formations. Et les personnes qui s'engagent dans ces carrières en sont reconnaissantes et n'attendent que cela d'apprendre leur métier, de mieux comprendre les enfants. La preuve, à l'IPE, où il y a une très bonne ambiance !
Enfin, vous pouvez considérer qu'en tant que parents, vous n'êtes pas seuls responsables, les décisions politiques et éducatives le sont elles aussi. D'où la nécessité de créer des lois qui protègent les femmes enceintes et intègrent la présence du deuxième parent au plus tôt. C'est pourquoi, avec la commission des 1000 jours[1], nous avons notamment recommandé l'allongement de la durée du congé paternité dont la réforme a fait grand bruit récemment. »

T.C : « La période de confinement que nous vivons a généré de l'inquiétude chez les adultes et une forme d'insécurité affective chez les enfants. Comment l'accompagner et la dépasser ? »

B.C : « Il faut bien garder à l'esprit que tous les parents ne sont pas insécurisés et que l'injustice sociale est aggravée par la situation de confinement. Les parents bénéficiant d'une situation sociale privilégiée ne sont pas très agressés par le confinement. Au contraire : beaucoup d'entre eux en profitent pour retrouver une meilleure qualité de sommeil, s'adonner à la lecture, la musique, prendre soin d'eux-mêmes… Leurs enfants vont donc continuer à se développer dans de bonnes conditions et avec le rebond d'attachement qu'il y aura en sortie de confinement, ils seront tellement contents de revoir la maitresse et leurs camarades de classe qu'ils rattraperont en quelques mois leur retard.

En revanche, ceux qui naissent dans un foyer déjà en difficulté n'auront pas autant de chance. D'ailleurs l'un des premiers symptômes du confinement est l'apparition de la violence conjugale. Avec la surdensité dans un petit logement, on se marche sur les pieds et chacun devient le stress de l'autre.

En outre, une mère seule qui travaille doit donner une bonne partie de son salaire à l'assistante maternelle ou à la crèche. Si son métier ne lui plait pas, qu'elle n'a pas d'autre choix ou que c'est un métier instable, elle va nécessairement préférer arrêter de travailler pour s'occuper seule de son enfant. En cela, on voit s'aggraver l'injustice sociale. »

T.C : « Pour finir, comment contourner les impacts du port du masque chez les tout petits ? »

B.C : « Quand il y a des masques, au tout départ le bébé s'en fiche puisqu'il ne voit que très peu et n'entend que les basses fréquences de la voix maternelle. Il ne considère même pas le bas du visage. Ce n'est que plus tard, autour de ses trois ou quatre mois, qu'il imitera. Mais s'il passe ne serait-ce que 10% de son temps avec des personnes sans masques, ou bien si, plus tard dans son évolution, tout le monde retire les masques, il pourra rattraper son retard sans difficulté. Car un retard à cet âge-là n'est pas grave. L'évolution des bébés n'est pas linéaire mais plutôt à imager sous la forme de marches : si l'enfant n'a pas franchi une marche à six mois, il pourra la passer le mois d'après.

Pour finir sur une touche très positive avec ces histoires de masques et de confinement, nous n'aurons la réponse que dans quelques mois mais, avec ce troisième confinement, on voit le retour de l'importance de la famille. On va peut-être recréer ces grandes familles qui existaient avant car les confinements successifs obligent les jeunes qui vivent une trop grande agression à fuir leur toute petite chambre pour retrouver la maison familiale. On découvre aussi comme l'amitié nous manque, les relations en général, la proximité. On ne sait pas encore ce qui va advenir suite à cette crise mais mon hypothèse est qu'il va y avoir un rebond d'attachement ! Et dans la future culture que l'on se créera, on voyagera sans doute moins loin, on mangera moins de viande et on se nourrira par d'autres circuits, industries et relations. Donc cette crise va certes aggraver les inégalités mais aussi améliorer les modes d'arrêt de l'hyperconsommation et nous inciter à renouer les uns avec les autres. »

☞ **Retrouvez l'interview dans son intégralité sur www.talence.fr**

[1] Une commission de 18 experts et présidée par Boris Cyrulnik qui, à la demande du Président de la République, a listé les préconisations pour les 1000 premiers jours de vie des enfants.

Rapport disponible ici :
https://solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/rapport-1000-premiers-jours.pdf

Cap vers la vaccination à grande échelle

Depuis le mois d'avril, Bordeaux Métropole a ouvert un centre de vaccination au Parc des Expositions de Bordeaux. Ce dernier peut effectuer jusqu'à 1250 vaccinations par jour.

Peu à peu, chaque région en France commence à disposer de son propre centre de vaccination contre la Covid-19, et la Nouvelle-Aquitaine ne déroge pas à la règle. Ce nouveau centre de vaccination, installé au Parc des Expositions de Bordeaux, est ouvert de 8h à 20h, 7 jours sur 7.

Ce centre a été mis en place par Bordeaux Métropole en partenariat avec la Préfecture de Gironde, l'Agence Régionale de Santé (ARS), le Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS33), la Ville de Bordeaux et la Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM). Accessible aux personnes prioritaires définies par la stratégie nationale de vaccination, le centre accueille les publics gratuitement sur rendez-vous (via la plateforme Doctolib).

Situé dans le Hall 1 du Parc des Expositions, le site est accessible en transports en commun (tram C ; bus 15, 25, 37 et 73), à vélo ou V3 et en voiture. Le stationnement est gratuit, et dispose d'une zone réservée aux Personnes à mobilité réduite (PMR) à proximité de l'entrée.

Ce nouveau centre vient s'ajouter à ceux des communes de la métropole, notamment le centre intercommunal de Saint-Médard-en-Jalles regroupant les communes d'Eysines, Le Haillan, Le Taillan-Médoc, Saint-Médard-en-Jalles et Saint-Aubin de Médoc.

www.talence.fr/ouverture-centre-de-vaccination-bordeaux-parc-des-expositions

Rdv sur : www.doctolib.fr/vaccination-covid-19/bordeaux

LE CCAS ENGAGÉ DANS LA CAMPAGNE DE VACCINATION

Avoir accès aux bonnes informations, pouvoir s'y retrouver dans les plateformes de prise de rendez-vous, trouver un moyen de déplacement... Depuis le lancement de la campagne de vaccination, réserver une place pour se faire vacciner peut être un parcours du combattant, en particulier lorsque l'on est éloigné des outils numériques.
C'est pourquoi, depuis le 21 janvier, le CCAS de Talence, en lien avec l'Espace Seniors et Allo Talence, accompagne au quotidien les seniors et les personnes fragiles dans toutes les étapes du processus de vaccination : campagne d'appels pour informer autour de la vaccination, prise de rendez-vous, accompagnement en voiture si nécessaire... Un dispositif qui permet d'aider, chaque mois, une centaine de Talençais.

CCAS de Talence : 05 56 84 78 71

Faites un geste de solidarité, donnez votre sang !

Actuellement les réserves de sang sont très basses, l'Établissement Français du Sang (EFS) lance un appel à la mobilisation générale des citoyens pour aller donner leur sang.

Afin d'assurer la sécurité des donneurs toutes les mesures de précaution sont toujours d'actualité et mises en œuvre sur les lieux des collectes de sang pour éviter les risques de transmission du virus. Aucune exclusion n'est faite après un vaccin anti-Covid 19.

POUR DONNER SON SANG, IL FAUT :

- Présenter obligatoirement une pièce d'identité ou une carte de donneur, avoir au moins 18 ans.
- Respecter scrupuleusement les règles de distanciation sociale ainsi que les gestes barrières.
- Porter le masque fourni par l'EFS.
- Faire le test en ligne pour vérifier son aptitude au don.
- Prendre un stylo et une gourde, être bien hydraté, ne pas être à jeun.
- Prendre rendez-vous pour limiter l'attente sur mon-rdv-dondesang

dondesang.efs.sante.fr
0 800 744 100 (appel gratuit)

Journée mondiale des MICI

Comme chaque année, le 19 mai sera consacré aux Maladies Inflammatoires Chroniques de l'Intestin.
Méconnues du grand public, elles touchent pourtant 250 000 personnes en France, notamment chez les 15-35 ans. Leurs causes indéfinies et leurs symptômes incurables en font des obstacles à la santé mentale et à la vie sociale des malades et de leurs proches.
Honorer cette journée, dont le thème sera MICI : le droit au bien-être, c'est participer à l'élan de solidarité qui se lève dans le grand public, notamment pour soutenir la recherche thérapeutique.

https://www.afa.asso.fr
https://worldibdday.org/

Regards croisés sur Thouars et Raba

Des visages, des mots, des histoires, des rencontres : « Tous différents mais tous ensemble », tel est le fil rouge de l'exposition-itinéraire vivre-ensemble qui guidera les passants à Thouars et Raba dès juin.

Comment donner à voir le vivre-ensemble, comment souligner le beau, ce qui fait la richesse de nos quartiers ? Comment partager les histoires de ces milliers d'habitants qui contribuent au même récit de territoire ? Le centre social Mix-Cité, avec le soutien de la Ville de Talence, propose une réponse artistique en plein air qui sera déployée début juin le long des rues et chemins de Thouars et Raba : du collège Victor Louis à la Butte Rosa Parks, de Château Raba au Château de Thouars en passant par le Dôme, une cinquantaine de panneaux proposeront un itinéraire-exposition aux curieux de passage. Pilotée par Mix'Cité, en lien avec un collectif de partenaires locaux et d'habitants, l'initiative est la première d'un projet sur plusieurs années. L'objectif : mobiliser, témoigner et faire rayonner l'humanité locale.

©L'Œil de Ken

SUR VOS PAS

Depuis l'automne, deux artistes travaillent main dans la main pour un recueil de portraits croisés photos et mots : l'Œil de Ken et Makja. Portraitiste autodidacte, streetphotographe, Ken a commencé sa carrière il y a quelques années en rendant hommage, en noir et blanc aux « gens de la rue ». Ses clichés subliment les différences en points communs et fustigent les a priori. Salué par la critique, le photographe interroge nos repères sociétaux.

Makja, quant à lui, bordelais au nom de scène corse, chanteur franc-tireur qui vise au cœur, sait créer des moments artistiques bouleversants. Il fait ce qu'il veut de la langue française et sait l'emberlificoter joliment pour qu'elle parle à nos valeurs. Comme il le chante sur son premier album (Ne te retourne pas, en 2018) : « Il n'y a pas de chemin connu d'avance ».

A travers leurs deux regards croisés, la poésie et les portraits photo des habitants exposés inviteront à voir autrement la ville, la vie de quartier. Il s'agit d'un travail sur l'expression des ressentis, l'intergénérationnel et la rencontre de l'autre.

Cette exposition sera interactive, puisque des QR codes renverront sur une page dédiée sur le site internet de la Ville avec le détail du cheminement, le projet, du contenu vidéo, etc. Une passerelle réelle et virtuelle sera créée au fil de cette invitation territoriale le long des quartiers.

Malgré les restrictions d'actualité, la mobilisation autour des habitants est importante : acteurs jeunesse, travailleurs sociaux, associations, établissements scolaires et structures de la petite-enfance, mais aussi bailleurs, commerçants,

©L'Œil de Ken

entrepreneurs, médiateurs, services de la Ville et de l'État... tous se sont investis.

L'exposition fera l'objet d'un accompagnement : les visiteurs pourront être guidés par des habitants, des associations, des acteurs locaux qui ont pris part au projet.

Infos en ligne à partir du 1er juin sur www.talence.fr

Une journée sous le signe de l'inclusion

Une journée contre l'homophobie sera organisée le 17 mai prochain au Dôme, à l'occasion de la journée mondiale dédiée.

La Ville de Talence s'investit dans cette initiative en faveur de l'inclusion grâce aux services du Dôme qui coordonnent cet évènement avec des partenaires locaux, comme les associations *Le Girofard* et *Wake up*.

Au programme de cette journée de sensibilisation aux enjeux de la lutte contre les discriminations : des stands d'information et des ateliers comme la diffusion de podcasts sous la forme d'une sieste musicale autonome ou encore l'exposition de poèmes issus du concours Les mots soignent les maux, organisé par Le Girofard.

Une émission spéciale de Radio Campus Pessac, rediffusée sur le site internet de la Ville, conclura cette journée. Fabienne Helbig, conseillère municipale en charge de l'Égalité et de la lutte contre les discriminations, quelques membres des associations partenaires, ainsi qu'une professionnelle de santé de l'Université, échangeront sur ce canal, dès 17h. Le poème lauréat du concours sera lu au cours de l'émission.

- **Concours de poésie :** jusqu'au 9 mai, envoyer entre 1 et 4 strophes sur le thème LGBT à contact@le-girofard.org
- **Inscription à l'atelier « La lecture de l'arc-en-ciel »**. Créneaux 10h-11h / 11h-12h par mail à l.ousty@talence.fr (pour ce temps d'échange, apporter une lecture sur le thème LGBT – Lesbienne – Gay–Bi –Trans)

©Association Wake Up

Talence, Mairie exemplaire

Pour s'engager pleinement dans le développement durable, et insuffler les bonnes pratiques à ses partenaires et habitants, la Ville a créé un service et une mission dédiés, pour faire œuvre de pédagogie, sans être dogmatique ou punitif.

UNE NOUVELLE ORGANISATION POUR UNE NOUVELLE MISSION

En plus de la Maison du développement durable (MDD) qui est l'outil dédié au grand public, une nouvelle mission « Mairie exemplaire et ville résiliente » coordonne désormais les actions des services municipaux en matière de préservation de l'environnement. C'est une mission transversale puisqu'elle s'adresse à l'ensemble de la collectivité et porte sur toutes les politiques de la ville (urbanisme, éducation, propreté, jeunesse, sports, etc.). Ce nouveau volet répond à une volonté du Maire et des élus d'inscrire l'ensemble des actions de la collectivité dans des engagements forts de lutte et d'adaptation contre le changement climatique, de préservation de l'environnement, de soutien à la biodiversité et de gestion raisonnée et durable.

L'EXEMPLARITÉ POUR TOUS

L'idée de "Mairie exemplaire" parle d'elle-même. En complément des actions de sensibilisation au grand public menées par la MDD, il semble évident que la collectivité doit jouer un rôle moteur et montrer l'exemple. Pour cela, la Mairie a décidé de former ses agents et élus aux questions clés du développement durable, et de les accompagner et les outiller au quotidien. Cela commence par la diffusion du livret « Mairie exemplaire » avec des préconisations sur les thèmes de l'environnement et la biodiversité, les nouvelles mobilités, le numérique responsable, la réduction des déchets, l'alimentation durable et les achats responsables.

LA RÉSILIENCE À L'ÉCHELLE D'UNE COMMUNE

C'est un parti pris : plutôt que de s'attarder sur une communication anxiogène pour démontrer les effets néfastes de l'homme sur son environnement (et en particulier dans les grandes agglomérations), Talence choisit la résilience. Le traumatisme est réel et vérifié par les chercheurs : dérèglement climatique, disparition d'espèces, montée du niveau de la mer, etc. L'aspect positif, c'est que nous sommes collectivement de le constater, de le limiter et si possible de l'infléchir mais également de nous y préparer et nous adapter. C'est dans cet élan que la Ville veut avancer.

LUTTER CONTRE LES VULNÉRABILITÉS IDENTIFIÉES

Les observations faites ces dernières années par la Ville, accompagnée par de nombreuses institutions spécialistes de leurs domaines, ont permis d'identifier les trois principales vulnérabilités de la commune :

1. La prolifération des espèces invasives : on pense souvent aux insectes comme les moustiques et les frelons asiatiques, mais c'est sans compter certains végétaux particulièrement allergisants comme l'ambroisie.
2. Les fortes chaleurs : les canicules se suivent d'années en années avec des températures de plus en plus élevées et sur une période de plus en plus large.
3. Les inondations par ruissellement : les sols n'étant plus perméables à cause de l'omniprésence du goudron en particulier, les cheminements de l'eau sont contraints, et cela crée des inondations localisées qui génèrent elles-mêmes des gonflements dans le sol, créant parfois des fissures visibles sur les bâtiments.

Mairie exemplaire : y.benard@talence.fr - 07 60 89 34 93
Agir Initier Responsabiliser (AIR) / MDD : 05 56 84 34 66

Une démarche transversale

1 › Mobiliser : d'abord en interne (les équipes de la Ville) puis les partenaires et les fournisseurs qui participent à la vie de la collectivité

2 › Faire savoir : la MDD prend le relais pour communiquer et partager largement les apprentissages, sensibiliser tous les publics aux enjeux majeurs environnementaux

3 › Inspirer : devenir un levier d'actions auprès des habitants et des entreprises et accompagner leurs initiatives

Les solutions

Pour tenter de s'adapter aux changements évoqués et tenter d'endiguer certains phénomènes qui peuvent s'avérer dangereux pour la commune et ses habitants, la Mairie met en place trois types de solutions :

- **Les solutions bleues :** elles consistent à perméabiliser le sol afin d'éviter la stagnation de l'eau et son ruissellement en cas de fortes pluies. Cela génère un cercle vertueux : en entrant dans le sol, l'eau favorise la végétalisation, donc la biodiversité.
- **Les solutions vertes :** il s'agit de végétaliser toujours plus la ville aujourd'hui encore trop minérale. Plus on installe d'îlots de verdure et de fraîcheur, et plus on réduit la hausse des températures en été, tout en redonnant de l'oxygène à la ville.
- **Les solutions grises :** lorsqu'il n'est pas possible d'installer de l'eau pour rafraîchir, ou de planter des végétaux, des alternatives innovantes existent, que la Ville étudie pour proposer des solutions adaptées.

QUELQUES ACTIONS ENGAGÉES

☞ La Garonne commence ici, en trois points

- À la demande de la Ville, le Service de l'Assainissement de l'Eau Bordeaux Métropole est intervenu auprès des agents municipaux pour les sensibiliser à la gestion durable de l'eau. Le personnel en charge de l'entretien des espaces verts, les agents de la propreté ou encore les animateurs des temps périscolaires ont suivi des ateliers dédiés.
- Pour compléter ces actions, Talence lance l'opération « La Garonne commence ici » en décorant les avaloirs et bouches d'égout autour de l'école Joliot Curie avec l'aide des enfants du centre de loisirs et d'un artiste local. L'objectif étant de capter le regard pour faire comprendre que les eaux pluviales et les déchets qu'elles entraînent sur leur passage vont jusque dans le fleuve.
- En parallèle de l'opération, l'exposition « Regard » (pour « REduction et Gestion des micropolluAnts sur la métRopole borDelaise ») portée par Bordeaux Métropole, sera installée au Forum du 7 au 25 juin. Elle propose au grand public et aux écoliers talençais une approche globale pour réduire les micropolluants domestiques qui se retrouvent dans les eaux usées urbaines.

☞ Le plan d'actions « Zéro plastique », en deux parties :

- Dans les services de la Mairie : la consommation des plastiques sera limitée à sa source en retirant de nos achats publics tous les plastiques interdits et en passe de l'être. La collectivité interdira, pour toutes ses activités et l'organisation de tous ses événements, l'usage du plastique à usage unique. Enfin les agents seront formés et la Ville mettra à leur disposition des alternatives concrètes pour ne plus avoir recours au plastique à usage unique (gourdes, fontaines à eau, carafes, etc.).
- Dans toute la ville : la continuité de ces actions internes est d'inciter tous les acteurs locaux et les habitants au changement pour réduire à la source les déchets plastiques dans leurs activités et leurs événements. Les agents municipaux seront responsabilisés dans le cadre de leurs missions, les partenaires devront privilégier de nouveaux matériaux compostables et la Ville intensifiera ses actions et moyens de communication à destination des habitants.

FOCUS SUR TROIS ACTIONS PHARES

Le recyclage des masques

On vous en parlait dans l'édition du mois d'avril, Talence est devenue la première ville de Gironde à proposer une solution de recyclage des masques jetables. Grâce à vous, plus de 20 000 masques ont déjà pu être recyclés.

L'utilisation de peintures recyclées

Pour la première fois, des peintures recyclées de l'entreprise blanquefortaise Circouleur seront utilisées pour les rénovations de l'école Paul Lapie.

Bientôt un cimetière éco-responsable

L'équipe du cimetière municipal facilite le tri en récupérant, notamment, des pots en terre inutilisés mis à disposition des usagers. Une signalétique pour limiter la prolifération des moustiques tigres sera prochainement installée.

› UN PLU AU SERVICE DU CADRE DE VIE

PLU : l'urbanisme entre hier et demain

Le PLU constitue un outil réglementaire et administratif de l'urbanisme d'une ville. C'est la traduction du développement urbain d'une commune, de son projet d'aménagement du territoire, contenant des règles de construction, de préservation de l'environnement. Lors de ses modifications et des révisions, nous nous projetons dans l'avenir. L'objectif est donc d'articuler l'accueil des habitants avec la préservation du cadre de vie (bâti et végétal) : protéger sans figer et innover sans dégrader. Il tient compte de plusieurs impératifs (logement, mobilités, commerces) pour mieux conjuguer les différents modes de vie. Jeunes, aînés, actifs, inactifs, célibataires et familles doivent tous pouvoir trouver une place au sein de l'espace urbain. C'est un trait d'union entre le passé et le devenir d'une ville. À nous d'être inventif pour articuler astucieusement le patrimoine et les évolutions en cours. Les contraintes sont fortes et multiples. Aussi, penser et mettre en place un urbanisme cohérent et accueillant impose de conforter des évolutions déjà initiées (protections du patrimoine, développement des mobilités) tout en tenant compte des préoccupations les plus récentes de notre société. La préservation de notre environnement comme le soutien à l'ensemble de nos commerçants locaux et de proximité constituent des priorités que l'actualité vient souligner.
La procédure de modification du PLU invite donc chacun d'entre nous à s'interroger sur nos usages de la ville et de notre participation à dessiner son avenir.

Guillaume Hanotin
Conseiller municipal délégué en charge du patrimoine, de l'habitat, de l'urbanisme

PLU : qu'est-ce-que c'est ?

Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) régissant l'urbanisme sur l'ensemble de la métropole fait l'objet d'une modification. Retour sur ses missions.

Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) a été institué par la loi relative à la Solidarité et au renouvellement urbain (SRU) du 13 décembre 2000. Il remplace le Plan d'occupation des sols (POS). Plus ambitieux que celui-ci, c'est un document opérationnel et stratégique.

C'est un projet global d'aménagement de la métropole dans un souci de respect du développement durable. Il s'inscrit dans le cadre du projet d'aménagement et de développement durable (PADD) tout en respectant les politiques d'urbanisme, d'habitat et de déplacements urbains. Il est régi par les dispositions du code de l'urbanisme.

Le PLU en vigueur à Talence est conçu et voté à l'échelle du territoire métropolitain en prenant en compte les demandes exprimées par chacune des communes qui le composent.

UNE MODIFICATION, PAS UNE RÉVISION

Le PLU peut être soit révisé (la dernière révision en date remonte à l'année 2006), soit régulièrement modifié. C'est donc bien d'une modification, la onzième depuis sa dernière révision, qu'il s'agit aujourd'hui. Dans ce cadre le Conseil métropolitain validera à terme ou non les demandes de la Ville de Talence.
La procédure de modification peut être utilisée à condition que les changements envisagés :

- ne portent pas atteinte à l'économie générale du PADD, projet d'aménagement et de développement durable
- ne réduisent pas un espace boisé classé, une zone agricole ou une zone naturelle ou forestière, ou une protection édictée en raison des risques de nuisance, de la qualité des sites, des paysages ou des milieux naturels,
- ne comportent pas de graves risques de nuisances.

La modification du Plan Local d'Urbanisme : les préconisations de la Ville de Talence

La Ville de Talence a remis ses premières préconisations pour la 11e modification du Plan Local d'Urbanisme (PLU). Ses grands principes sont actuellement soumis à concertation avant une enquête publique l'an prochain.

C'est une première dans l'histoire de l'évolution du PLU : cette année, ses grands principes sont proposés à la concertation des habitants. Ce n'est qu'à l'issue de cette première démarche que le document sera l'an prochain soumis à enquête publique par Bordeaux Métropole, qui aura repris, ou non, les évolutions proposées par chacune des 28 communes de l'agglomération. Le PLU ainsi validé deviendra opposable début 2023.
A Talence, nos préconisations s'articulent autour de quatre équilibres qui font la ville d'aujourd'hui, définissent son cadre de vie et dessinent nos modes de vie de demain.

PÉRENNISER DES ÉVOLUTIONS, CONFORTER LE TISSU URBAIN

Talence souhaite protéger plus encore ses quartiers d'échoppes et ses secteurs classés « ville de pierre ».
La Ville recommande également de préserver les cœurs d'îlots, les jardins, en zone pavillonnaires en augmentant le ratio d'espaces en pleine terre de 20 à 30%.

PENSER LA VIE, VIVRE LA VILLE

Organiser la densification le long des axes de transports en site propre (futur BHNS, tramway...) doit se conjuguer avec la protection de l'environnement. Aussi, la Ville souhaite l'instauration d'un bonus de constructibilité pour tout projet présentant au sol inférieure à la limite autorisée (40%). La réalisation d'une micro-forêt d'au moins 200 m² pourrait également donner lieu à un bonus de constructibilité de 10%.

ENTRE COHÉRENCE ET COHÉSION, LA VILLE POUR TOUS

Pour mieux accueillir les familles, la Ville souhaite que tout projet comportant plus de trois logements (contre cinq actuellement) soit au moins composé de 45% de T3 et T4 (ou plus). Par ailleurs, toute opération d'aménagement de plus de 1500 m² de surface de plancher devrait être également composée de 30% de logement social.

PRÉSERVER L'AVENIR, VIVRE AU PRÉSENT

Pour encourager la protection du patrimoine bâti et végétal, la Ville demandera automatiquement le classement d'un arbre ou une propriété dès lors que le propriétaire en ferait la demande.
La mise en place généralisée d'un coefficient biotope favoriserait un écoulement naturel des eaux pluviales et la préservation des espaces végétalisés.
Pour répondre à l'accélération des effets

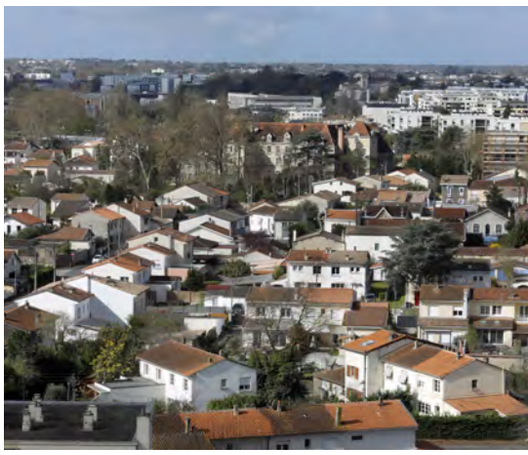

du changement climatique, les outils réglementaires dont dispose aujourd'hui le PLU3.1 nécessitent d'être renforcés. La Ville demande notamment l'intégration des prescriptions du Pacte Plume, coécrit avec les habitants, dans le document d'urbanisme et une prise en compte de l'eau comme ressource à préserver.

Nos préconisations, en résumé

- Protéger la ville de pierre avec ses échoppes et les zones pavillonnaires
- Défendre le commerce de proximité (linéaires commerciaux prolongés)
- Limiter l'artificialisation des sols
- Préserver le cadre de vie

Modification du PLU : le calendrier

Une procédure telle qu'une modification prend nécessairement du temps afin de permettre à chacun, en plusieurs étapes, d'en être s'il le souhaite, l'acteur.

Depuis le 26 avril, le public peut s'exprimer sur les grands principes du PLU. Il peut pour cela consulter le dossier de concertation ainsi qu'un fascicule pédagogique et consigner ses observations et suggestions sur les registres papier et numériques ouverts à cet effet

- sur le site internet de Bordeaux Métropole (www.participation.bordeaux-metropole.fr)
- à la mairie de Talence sur rendez-vous du 26 avril au 14 juin inclus
- à Bordeaux Métropole (immeuble Laure Gatet 41 crs maréchal Juin à Bordeaux)

Il a bien été précisé que ces mises à disposition interviendront dans le respect du protocole sanitaire mis en place à la mairie et par Bordeaux Métropole dans le cadre de la lutte contre le virus COVID 19.
Par ailleurs, les observations et suggestions pourront être adressées gratuitement par correspondance à l'adresse : Bordeaux Métropole, Concertation 11ème Modification du PLU, Direction urbanisme - service planification, esplanade Charles de Gaulle 33045 Bordeaux cedex.
Sur inscription sur le site internet de la participation de Bordeaux Métropole et en visioconférence auront lieu une réunion publique le 10 mai 2021 à 18h30 ainsi que des ateliers participatifs le 19 mai 2021 et le 1er juin 2021 à 18h30 au choix.
Enfin, un questionnaire thématique sera proposé sur le site de la participation et mis à disposition dans les différents lieux précités. Il pourra être retourné gratuitement à Bordeaux Métropole en utilisant l'adresse indiquée.
La phase de concertation sera suivie dés l'an prochain, conformément à la loi, d'une phase dite d'enquête publique, menée par un « commissaire enquêteur » lors de laquelle les Talençais sont invités à faire part de leurs observations.
Quant au caractère exécutoire de ce nouveau PLU modifié, il pourra donc être mis en place à l'horizon du printemps 2023.

L'actualité des travaux et des aménagements dans vos quartiers

RÉHABILITATION DU GROUPE SCOLAIRE PAUL LAPIE

La réhabilitation du groupe scolaire Paul Lapie est le fruit d'une longue réflexion menée par un groupe de travail composé de parents d'élèves, de professeurs et du personnel éducatif. Le chantier, qui a débuté l'automne dernier pour une durée de près de deux ans, permettra une rénovation d'ampleur en termes d'accessibilité et de performances énergétiques, sur la partie scolaire et périscolaire.
Les travaux en zone 1, correspondant au déménagement de l'école élémentaire côté Ouest rue Percin, se termineront à l'été 2021. Ensuite, les travaux en zone 2 (élémentaire « côté Est » rue du Général Margueritte, aménagement de la maternelle dans ses nouveaux locaux) débuteront à l'été 2021 et prendront fin début 2022. Enfin, les travaux concernant le bâtiment central, le réfectoire, et l'aménagement de l'élémentaire dans ses nouveaux locaux se dérouleront pendant tout premier semestre 2022.

DERNIÈRE PHASE DES TRAVAUX DU GIRATOIRE CRESPY

Les travaux du carrefour giratoire à l'angle des rues Frédéric Sévène, Lamartine et Peydavant, prendront fin dans un mois. Cet aménagement va permettre notamment de redéfinir l'espace public tout en poursuivant le verdissement de la ville.
Ce projet structurant permettra aussi de fluidifier la circulation, sécuriser les traversées des piétons et des deux roues dans ce carrefour et intégrera également des places de stationnement supplémentaires pour améliorer l'offre globale dans le secteur.

MAISON DES NOUVELLES SOLIDARITÉS

La future Maison des Nouvelles Solidarités regroupera sur un même lieu six associations caritatives œuvrant notamment dans les domaines de l'aide à la personne et aux familles, l'accueil, l'accompagnement et l'aide alimentaire. Elle sera au cœur du quartier de Thouars, à côté d'autres équipements associatifs et municipaux qu'on ne présente plus : le Centre Animation Jeunesse, la Maison des Droits de l'Homme et du Citoyen, le Centre Social Mix-Cité...

L'objectif de cette structure est de lutter contre l'isolement, la précarité économique et l'exclusion sociale. Cette maison sera un lieu partagé pour soutenir les personnes fragilisées, faciliter l'inclusion sociale et l'accès aux démarches administratives. Ce lieu solidaire sera aussi doté de douches publiques et gratuites. Le budget global s'élève à 1,6 million d'€, réparti entre la Ville, le Conseil départemental de la Gironde, l'État, Bordeaux Métropole et un financement européen.
Inauguration prévue à l'automne 2021.

LE PARC DE RABA ARRIVE BIENTÔT !

Ce futur parc aménagé de 5 000 m², au cœur du quartier de Raba, comportera 75 nouveaux arbres plantés, dont un tiers d'arbres fruitiers. Ce jardin de proximité, co-construit avec les riverains, sera notamment composé de trois aires de jeux, d'un nouveau jardin partagé, doté d'un boulodrome et d'un kiosque à musique. Inauguration prévue au mois de juin

REQUALIFICATION DE L'AVENUE GEORGES LASSERRE

Les travaux de l'aménagement de l'avenue Georges Lasserre et d'une portion de la rue Mégret ont débuté en avril dernier. Dans une dynamique de recomposition du quartier, après la livraison de nouvelles résidences et la reconstruction du groupe scolaire du même nom, la requalification de cet axe permettra d'offrir aux usagers et riverains un espace public agréable et sécurisé pour tous les modes de déplacement.

Par ailleurs, de larges bandes végétalisées et plantées d'arbres seront aménagées, pour construire une ambiance urbaine et paysagère répondant aux impératifs de développement durable et de lutte contre les îlots de chaleur.

Ces travaux, fruits d'une large concertation menée depuis 2017, s'achèveront avant l'été 2022.

Élections départementales et régionales

En raison des risques sanitaires liés à l'épidémie de Covid-19, les élections départementales et régionales qui devaient se tenir en mars dernier ont été reportées. Elles auront lieu les 20 et 27 juin 2021.

Les inscriptions sur les listes électorales peuvent s'effectuer jusqu'au vendredi 7 mai inclus, directement à l'Hôtel de Ville au service Élections, sur présentation de la carte d'identité, d'un justificatif de domicile récent personnel de moins de 3 mois ainsi que du livret de famille (si besoin). Elles peuvent aussi se faire directement en ligne sur mon.service-public.fr.

DES CONDITIONS D'ORGANISATION INÉDITES

Pour tenir compte des difficultés à faire campagne pendant la crise sanitaire, la durée de la campagne électorale officielle est allongée.

Pour garantir la préparation, l'organisation et la tenue des scrutins dans de bonnes conditions, des aménagements sont prévus :

- Chaque électeur pourra disposer de deux procurations contre une seule habituellement
- Pour chaque bureau de vote, l'État fournira aux communes les équipements de protection sanitaire adaptés (masques, visières, parois de plexiglas...).

LES ENJEUX DES ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES ET RÉGIONALES

Les élections départementales sont destinées à renouveler les conseils départementaux (anciennement conseils généraux). Elles sont organisées tous les six sans selon un mode de scrutin binominal majoritaire à deux tours. En Gironde, 66 conseillers départementaux sont élus pour siéger au Conseil départemental. Ils sont élus par binôme sur les 33 cantons de la Gironde (33 femmes et 33 hommes).

Le département a pour rôle principal la promotion des solidarités et de la cohésion territoriale : aide sociale à l'enfance, politique d'hébergement et d'insertion sociale des personnes en situation de handicap, création et gestion des maisons de retraites, gestion du RSA...

Les conseillers régionaux sont quant à eux élus selon un mode de scrutin de liste à deux tours, avec représentation proportionnelle à la plus forte moyenne, se combinant avec une prime majoritaire. En Nouvelle-Aquitaine, 183 sièges sont pourvus pour six ans. Comme pour les élections départementales, les listes doivent respecter la parité en comportant alternativement un candidat homme et une candidate femme.

Le conseil régional a compétence en matière d'aide et de développement économique, aménagement du territoire, formation professionnelle, organisation et gestion des transports, construction, entretien et fonctionnement des lycées, gestions des fonds européens...

Service Élections : 05 56 84 78 42

Quelles sont les compétences du Département ?

- Personnes âgées
- Aide sociale à l'enfance
- Handicap
- Proctection des espaces naturels
- Voie départementale
- SDIS (Sercices Départementaux d'Incendie et de Secours)
- Collèges
- Sauvegarde du Patrimoine
- Bibliothèques et Musées
- Infrastructures sportives

Quelles sont les compétences de la Région ?

- Transports
- Enseignement secondaire et supérieur
- Développement économique, innovation
- Formation professionnelle, apprentissage et alternance
- Aménagement du territoire et environnement
- Gestion des programmes européens, agriculture

Compétences partagées avec les autres collectivités :

- Sport et Culture
- Tourisme
- Logement
- Éducation populaire
- Lutte contre la fracture numérique
- Santé

Stationnement : la zone bleue en extension

La zone bleue, mise en place pour réglementer le stationnement en ville, va être déployée au-delà de son premier périmètre. Son règlement, lui, ne changera pas.

Rappelons qu'en zone bleue, le stationnement (avec un disque) est gratuit et limité à 1h30. Il est réglementé de 9h à 19h du lundi au samedi (hors 14 juillet et 15 août). Pour les Talençais, il est gratuit et illimité pour deux véhicules par foyer, ainsi que pour les véhicules de personnes à mobilité réduite, ainsi que certains véhicules « verts ».
Suite à l'efficacité rencontrée par cette solution et à la satisfaction exprimée par les usagers, il a été décidé d'étendre de manière sensible les secteurs de la ville réglementées par cette zone bleue. Cela est d'abord passé par une consultation auprès des riverains des quartiers concernés en novembre et décembre derniers. À la suite de laquelle, les adaptations nécessaires ont été faites. Bordeaux Métropole procédera à la matérialisation de cette nouvelle réglementation au cours du deuxième trimestre de cette année et la surveillance débutera à compter du mois de septembre.

En tant que résident, vous bénéficiez donc de droits à stationner gratuits et sans limitation de durée pour deux véhicules dans votre zone. En tant que professionnel vous bénéficiez de 10 droits à stationner. Dès que le traçage sera réalisé dans votre rue, vous devrez procéder à votre inscription sur le portail stationnement « e-habitant » https://talence.e-habitants.com, puis demander l'ouverture de vos droits. Votre dossier sera alors étudié et validé sous 5 jours.
Vous trouverez un guide d'accompagnement détaillé sur le site de la ville www.talence.fr.

Si vous n'avez pas la possibilité de réaliser vos démarches en ligne, nous vous invitons à prendre un rendez-vous avec le service stationnement.

Stationnement : 05 56 84 78 33
stationnement@talence.fr

L'architecture à l'honneur

Anne Lacaton et Jean-Philippe Vassal, qui se sont rencontrés lors de leurs études d'architecture à Talence, ont remporté le prestigieux prix Pritzker, équivalent du prix Nobel d'architecture, en mars dernier.

Anne Lacaton et Jean-Philippe Vassal ont reçu le prix Pritzker le 16 mars. Créé en 1979, ce prix est la plus haute distinction du monde de l'architecture et honore, pour la 3e fois de son histoire (après Christian de Portzamparc 1994 et Jean Nouvel en 2008), l'architecture française.
Ce duo d'architectes, anciens étudiants de l'École Nationale Supérieure d'Architecture et de Paysage de Talence (promotion 1980), a déjà été récompensé en France par le Grand Prix national de l'architecture en 2008. Il s'est fait connaître avec la "maison Latapie", maison individuelle réalisée en 1993 pour une famille avec deux enfants, dans une rue banale de Floirac, devenue emblématique d'un logement à la fois spacieux, autonome et bon marché.

Ensemble, Anne Lacaton et Jean-Philippe Vassal ont produit une œuvre remarquable, dont les bâtiments les plus célèbres sont le réaménagement du Palais de Tokyo à Paris, la conception du Fonds Régional d'Art Contemporain de Dunkerque ou encore de l'École d'architecture de Nantes. Ils ont aussi signé la rénovation innovante de 530 logements sociaux du quartier du Grand Parc à Bordeaux, qui leur a permis d'obtenir le prix Mies van der Rohe en 2019, décerné tous les deux ans pour récompenser une production architecturale de qualité en Europe.

Le prix Pritzker consacre cette année le renouveau d'une architecture plus économe, plus attentive à l'environnement, préférant la transformation et la reconversion à la destruction de l'existant. « Leur travail, qui répond aux urgences climatiques et écologiques de notre temps autant qu'à ses urgences sociales, en particulier dans le domaine du logement urbain, redonne de la vigueur aux espoirs et aux rêves modernistes d'amélioration de la vie du plus grand nombre », a estimé le jury.

www.pritzkerprize.com
www.lacatonvassal.com

Le hameau de Noailles : un projet pour un avenir plus durable

Le projet REDIVIVUS, mot qui signifie « ramener à la vie » ou « recycler » en latin, financé par le Ministère de la Culture, est mené depuis plus de trois ans sur quatre quartiers de la métropole, dont le Hameau de Noailles à Talence.

Des architectes et chercheurs des laboratoires de recherche PAVE et GRECCAU de l'école d'architecture et de paysage de Bordeaux (ENSAPBx), ont procédé à l'étude d'architectures du XXe siècle, qui constituaient une matière à projet pour la ville durable au XXIe siècle et pour la restauration des architectures récentes.
Ce projet est mené depuis 2017, avec une analyse spatiale ainsi que du contexte socio-historique, plus particulièrement sur les quartiers d'habitat moderne d'après-guerre, réputés pour être très consommateurs en énergie et qui représentent un fort enjeu de développement durable. Cette étude a concerné les quartiers Mériadeck et les Aubiers à Bordeaux, Lamartine-Le Pontet à Pessac et le Hameau de Noailles à Talence.
Le Hameau de Noailles est un ensemble de 40 maisons et de 140 appartements, pourvu d'installations sportives et de vie collective qui se distingue par l'harmonie que dégage le lien entre son architecture et le paysage. Il fait aujourd'hui référence tout en posant la question de son adaptabilité aux exigences énergétiques et techniques actuelles.

LE PROJET REDIVIVUS SE POURSUIT EN 2021

À partir de janvier 2020, le projet devient une expérimentation associant des habitants volontaires, des experts et des gestionnaires de deux quartiers, l'un à Pessac et l'autre au Hameau de Noailles à Talence. L'objectif est de créer une base de connaissances et de travail commune aux différents acteurs, en concevant des outils opérationnels adressés à ces différents acteurs : film court, livrets et guides qui doivent faciliter la gestion durable et la préservation du patrimoine de tels ensembles.

Concrètement, le projet REDIVIVUS a rassemblé des habitants autour de trois grandes dimensions : sociale (gestion), culturelle (architecture et patrimoine) et constructive (technique, durabilité et énergies). Il a donné lieu à des entretiens avec des professionnels. Les étudiants de quatre enseignements de l'ENSAPBx ont aussi produit des travaux qui seront présentés et discutés lors d'un après-midi de restitution des travaux étudiants en mai ou en juin.

https://redivivus.hypotheses.org
fanny.gerbeaud@bordeaux.archi.fr

La belle longévite d'un quartier

Le comité de quartier Poste-Mairie ponctue la vie de Talence depuis 1878, plus d'un siècle de longévité, en se renouvelant à mesure que les transformations liées à la modernité se sont succédé.

LA SOCIÉTÉ DU BOURG DE TALENCE

Le 3 juillet 1878 marque la naissance de la Société du bourg de Talence, l'ancêtre du Comité de quartier Poste-Mairie. L'objectif de l'association est de concourir à l'organisation des fêtes locales qui se déroulent alors devant la Mairie de l'époque, place Espeléta et cours Gambetta. Ses activités cessent pour cause de guerre 1914-18.
En 1923 est créé le Comité des fêtes et de bienfaisance de la Poste et de l'Église, à l'origine de la fête de la Reine du Muguet. En 1924, le Comité de la Mairie et du Bourg est réactivé. Les deux comités fusionnent en 1931 pour prendre le nom de Comité des fêtes et de bienfaisance Poste-Mairie, Reine du Muguet. La Reine du Muguet et ses demoiselles d'honneur sont choisies parmi les jeunes filles méritantes de la commune et élues au cours d'un bal.

NAISSANCE DU COMITÉ DE QUARTIER POSTE-MAIRIE

En 1932, un feu d'artifice est tiré dans le parc du château Peixotto, nouvellement acquit par la Ville. En 1938, la Ville prend en charge l'organisation de la fête, laissant au Comité l'organisation de l'animation. En 1939, les fêtes ont lieu du 13 au 21 mai. Ce sont les dernières avant la seconde guerre mondiale 1939-45.
Après-guerre, l'animation de la fête est reprise par la Fédération des comités de quartier. Le quartier Poste-Mairie est alors un gros village où tout le monde se connaît.

Vingt ans plus tard, avec l'émergence des résidences, les activités sont recentrées sur l'aspect social. Chaque année, le président rendait visite aux anciens du quartier et leur remettait un cadeau et un seau de charbon. En cours d'année, ils bénéficiaient de goûters, de sorties et de repas. Seau de charbon mis à part, ces actions ont perduré jusqu'à aujourd'hui et permettent de garder le lien avec les habitants

Extraits des bulletins 15 et 16 de Mémoire & Patrimoine
Remerciements à Michel Bonoron

mémoire-patrimoine-talence.fr

« La connaissance du monde » de Frédéric Bruly Bouabré

Le Forum des Arts & de la Culture en partenariat avec l'Institut Des Afriques (IDAF) et MC2A accueille du 11 au 22 mai l'exposition « Frédéric Bruly Bouabré - Tagro Dréhounou, 2010 ».

L'œuvre de Bruly Bouabré se situe à la croisée de l'écriture et du dessin. Dessinateur et poète ivoirien, Bruly Bouabré (1923-2014) est un des artistes majeurs du XXe siècle, inventeur de l'écriture bété, transcription de la langue de son ethnie (Côte d'Ivoire). Il est découvert, en mai 1989, à Paris, lors de l'inauguration de l'exposition « Magiciens de la Terre », organisée par le Centre Pompidou.

©André Magnin, courtesy Magnin-A, Paris

L'INVENTEUR D'UN ALPHABET AFRICAIN

À partir de 1948, il consigne ses recherches dans des manuscrits qui portent sur les Arts et Traditions, la poésie, les contes, la religion, l'esthétique et la philosophie. Cherchant le moyen de fixer et de transmettre le savoir de son peuple Bété, il invente un alphabet ouest africain composé de 401 pictogrammes monosyllabiques pour représenter les syllabes phonétiques. Cette invention lui vaut la réputation légendaire de nouveau « Champollion. »

CONNAISSANCE DU MONDE

Dans les années 70, il commence à relever ce qu'il observe sous forme de petits dessins au format basique de la carte postale, réalisés au stylo bille et crayons de couleurs. Ces dessins, plusieurs milliers, sont réunis sous le titre « Connaissance du Monde », sorte d'encyclopédie des savoirs du monde. C'est pour cette part graphique de son œuvre que Frédéric Bruly Bouabré a été reconnu dans le monde de l'art international jusqu'à être collectionné et exposé de Paris à New-York ou Tokyo.

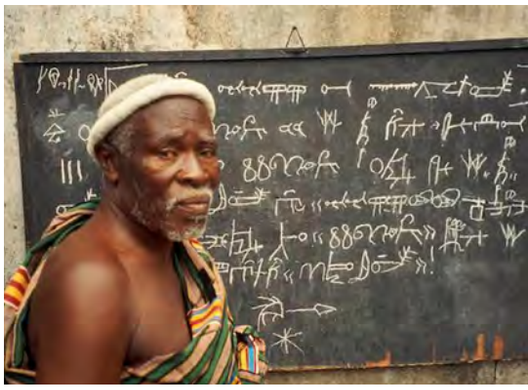

Frédéric Bruly Bouabré, 1996 ©André Magnin, courtesy Magnin-A, Paris

Le monde que parcourt le regard de Bruly est tissé de merveilleux et de magie. Son africanisme est un humanisme. Pleinement poète et pleinement artiste, il est un sage africain dont la pensée reste à découvrir et à divulguer. De même que la lumière porte en elle toutes les couleurs, le poète-philosophe nous invite à devenir, comme lui, des Hommes-lumières.

« Tagro Dréhounou », série composée de 213 dessins - Courtesy galerie MAGNIN-A, Paris, à voir au rez-de-chaussée du Forum des Arts, accompagnée d'un documentaire.
Les dates d'ouverture au public et de dévernissage éventuel seront communiqués ultérieurement.

Forum des Arts & de la Culture
05 57 12 29 00

Le basson envoûtant et vibrant

Talence Citémag a rencontré Sylvaine Fuster, bassoniste et professeur de basson à l'École de Musique et de Danse de Talence.

Citémag : « Quelle est l'importance du basson et dans quelles œuvres peut-on l'entendre ? »

Le basson est un instrument à vent indispensable dans les orchestres. Présent dans la musique symphonique, la musique d'harmonie et dans les musiques de films, le basson est la basse de la « petite harmonie » (flûte traversière, hautbois, clarinette et basson).
Vivaldi lui a composé 42 concerti, Mozart le met en avant dans un concerto et Stravinsky lui consacre l'ouverture de son « Sacre du printemps » mais le basson est surtout connu pour son incarnation du grand-père dans « Pierre et le Loup », le conte musical de Prokoviev.

Citémag : Quand la classe de basson a-t-elle été ouverte à l'EMMD?

La classe de basson a été créée en septembre 2020 pour élargir le panel d'offre pédagogique de l'école tout en complétant les instruments de la famille des Bois. Ce sont les élèves en classe CHAM* de CE2 de l'école élémentaire Jules Michelet qui ont tenté en premier l'aventure du basson.
Diplômée d'un Master du CNSMD* de Paris et diplômée d'État de basson, Sylvaine Fuster enseigne le basson à l'école de musique et accueille les élèves à partir de 6 ans. Elle a eu un véritable coup de foudre pour le basson, qu'elle qualifie de chaleureux, chaud, doux, envoûtant, vibrant.

EMMD Talence 05 56 84 78 50

**CHAM : Classe à Horaires Aménagés Musique*
**CNSMD : Conservatoire National Supérieur de Musique et de Danse*

La médiation culturelle à Talence

Cette année encore, malgré la situation sanitaire, le service culturel a pu mener des actions culturelles et de médiation auprès des publics scolaires et jeunes publics fréquentant les centres de loisirs et les accueils périscolaires avec le parcours Arts & Sciences de La Science Infuse.

LA SCIENCE INFUSE PART À LA RENCONTRE DE SON PUBLIC

Le Forum des Arts & de la Culture ne pouvant accueillir de public pendant cette période, La Science Infuse #2 s'est adaptée au contexte et des mallettes pédagogiques sur les sociétés animales circulent de façon autonome dans les écoles talençaises jusqu'à fin mai. Les professeurs, ayant reçu une formation et un dossier pédagogique, se saisissent du sujet pour en parler à leurs élèves.

En complément du parcours « Instinct » qui propose d'observer de plus près trois espèces, pour trois modèles de sociétés animales, des ateliers scientifiques jeune public sont organisés au sein des centres de loisirs, le mercredi et pendant les vacances scolaires. Ce programme a été conçu grâce à la collaboration du Museum de Bordeaux et de "Fourmidables" une entreprise fondée par deux scientifiques passionnées par le monde des insectes.

SENSIBILISATION DANS LES ACCUEILS PERISCOLAIRES

Quatre ateliers se sont déjà déroulés dans les accueils périscolaires « Les Potes de Curie » et « Les Potes de Lasserre ». Trois ateliers ont permis aux enfants de 7 à 12 ans de découvrir « Le Fourmidable monde des fourmis » le 24 mars dernier, « Quand on parle du loup… », les 31 mars et 14 avril derniers, « Les insectes pollinisateurs » le 9 avril dernier, ainsi qu'un atelier sur le monde des fourmis, adapté pour les enfants de 4 à 7 ans.

Grâce aux mallettes pédagogiques qui s'invitent dans les écoles, et aux ateliers qui prennent place dans les centres de loisirs, nombre de jeunes Talençais profitent, malgré le contexte actuel, d'une exploration pédagogique autour de la thématique des sociétés animales. Organisation sociale, communication, codes et stratégies utilisés chez les animaux, toutes ces notions sont abordées grâce à des activités, jeux, animations et interventions riches et variées.

©B.Cuggia

Service culturel/Forum des Arts & de la Culture - 05 57 12 29 00

Parcours forum : un pari réussi !

Cette année encore, le service culturel et le Forum des Arts & de la Culture ont mis en place dès le début de saison, des actions de sensibilisation et de médiation auprès des écoles de la circonscription.

Des classes du CE1 au CM2 des écoles talençaises Albert Camus, Maurice Ravel, Georges Lasserre, Paul Lapie, ainsi que des classes de Villenave d'Ornon et de Castres, ont travaillé sur l'exposition « Je vois les animaux qui sortent des bois » du plasticien Olivier Specio programmée au second trimestre.

Les interventions avec la médiatrice culturelle se sont déroulées au sein des classes, le Forum des Arts & de la Culture ne pouvant accueillir de public. Les enseignants, quant à eux, ont eu la possibilité de se familiariser avec l'exposition d'Olivier Specio et ont bénéficié d'un temps de formation avec les conseillères pédagogiques. L'artiste a prêté des œuvres qui ont pu circuler dans les écoles permettant ainsi aux enseignants de découvrir le travail de l'artiste.

Par le biais de cette médiation, les enfants se sont sensibilisés aux arts plastiques et ont eu la possibilité de réaliser eux-mêmes des travaux qui seront exposés au public, aux parents, aux autres élèves dans le cadre de la restitution « Parcours Forum » du mardi 8 juin au vendredi 2 juillet au Forum des Arts & de la Culture.

Forum des Arts & de la Culture 05 57 12 29 00

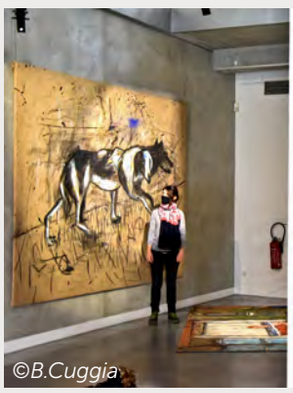
©B.Cuggia

MAI-JUIN

L'agenda culturel est soumis à des modifications ou annulations de programmations inhérentes au contexte sanitaire.

JUSQU'AU SAMEDI 22 MAI
Exposition « Un livre une année » des structures petite enfance de la Ville
Médiathèque Castagnéra
Info : 05 56 84 78 90

MARDI 4 MAI À 9H
Rencontre économique
Talence Innovation Sud Développement et GET
« Linkedin : faire de ses collaborateurs des ambassadeurs » animée par Yann Buanec fondateur de NewsRoom 365 et Placeco
Inscription obligatoire à info@talence-innovation.com
Info : Service développement économique
05 56 84 36 80

SAMEDI 8 MAI
Commémoration de la Victoire 1945
(sous réserve des conditions sanitaires en vigueur)
Cimetière de Talence
Info : 05 56 84 78 02

SAMEDI 8 MAI DE 14H30 A 17H
Stage de sophrologie adultes
En visio : "Sophrologie et chakras"
Infos : 06 70 06 02 82 - www.untempsavecsoi.fr

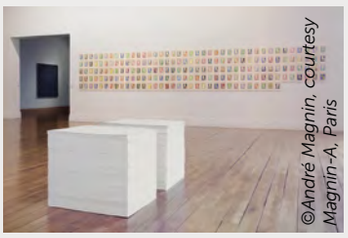
©André Magnin, courtesy Magnin-A, Paris

DU MARDI 11 AU SAMEDI 22 MAI
Exposition Frédéric Bruly Bouabré
Tagro Dréhounou, 2010
Forum des Arts & de la Culture
Info : 05 57 12 29 00

MERCREDI 12 MAI DE 10H30 À 12H
Cyberbase : « premiers pas sur tablettes et téléphones »
Médiathèque Castagnéra
Info : 05 56 84 78 90

JEUDI 13 MAI DE 15H30 À 19H
Collecte de l'Établissement Français du Sang
Espace François Mauriac
Info : www.dondusang.fr

MERCREDI 19 MAI DE 10H30 À 12H30
Cyberbase : « réservez votre animateur »
Médiathèque de Thouars
Info : 05 56 84 64 10

JEUDI 20 MAI À 17H
Conférence éco-sociétale
Talence Innovation Sud Développement et GET
Animée par Denis Goujon
Info : Service développement économique
05 56 84 36 80 - dev.eco@talence.fr

SAMEDI 22 MAI DE 10H30 À 12H
Cyberbase : « configuration paramètres sur tablettes/téléphones »
Médiathèque Castagnéra
Info : 05 56 84 78 90

MERCREDI 26 MAI DE 10H30 À 12H
Cyberbase : « Le point sur les téléphones mobiles »
Médiathèque Castagnéra
Info : 05 56 84 78 90

SAMEDI 29 MAI
Journée de ramassage des mégots dans Talence avec l'association Hebdo Ecolo
Inscriptions : Maison du développement durable
05 56 84 34 66

MERCREDI 2 JUIN DE 10H30 À 12H30
Cyberbase : « réservez votre animateur »
Médiathèque de Thouars
Info : 05 56 84 64 10

DU JEUDI 3 AU SAMEDI 26 JUIN
Exposition « Les objets à lire» des comités de lecture
Médiathèque Castagnéra
Info : 05 56 84 78 90

SAMEDI 5 JUIN DE 10H30 À 12H
Cyberbase : « tablettes/téléphones, gérer ses fichiers »
Médiathèque Castagnéra
Info : 05 56 84 78 90

DU LUNDI 7 AU VENDREDI 25 JUIN
Exposition "Regard"
En lien avec Cap Sciences et et l'opération « La Garonne commence ici »
Forum des Arts & de la culture
Info : 05 57 12 29 00

MARDI 8 JUIN
Commémoration hommage aux "Morts pour la France" en Indochine
(sous réserve des conditions sanitaires en vigueur)
Cimetière de Talence
Info : 05 56 84 78 02

©B.Cuggia

DU MARDI 8 JUIN AU VENDREDI 2 JUILLET
Exposition Parcours Forum
Forum des Arts & de la Culture
Info : 05 57 12 29 00

MERCREDI 9 JUIN DE 10H30 À 12H
Cyberbase : « retrouver facilement ses pages web préférées »
Médiathèque Castagnéra
Info : 05 56 84 78 90

SAMEDI 5 JUIN DE 14H30 A 17H
Stage de sophrologie adultes
En visio : "Sophrologie et chakras"
Infos : 06 70 06 02 82 - www.untempsavecsoi.fr

MERCREDI 16 JUIN DE 10H30 À 12H30
Cyberbase : « réservez votre animateur »
Médiathèque de Thouars
Info : 05 56 84 64 10

VENDREDI 18 JUIN
Commémoration de l'appel du Général de Gaulle
(sous réserve des conditions sanitaires en vigueur)
Cimetière de Talence
Info : 05 56 80 30 66

SAMEDI 19 JUIN DE 10H30 À 12H
Cyberbase : « Le point sur l'Open Source et les logiciels libres »
Médiathèque Castagnéra
Info : 05 56 84 78 90

Les informations sont communiquées sous réserve, les organisateurs devant se conformer à la règlementation en vigueur.

TALENCE VOUS SENSIBILISE AU DEVENIR DES DÉCHETS DANS LA NATURE

Bordeaux Métropole s'engage par le biais d'une campagne « La Garonne commence ici » à sensibiliser les habitants de la métropole au devenir des eaux pluviales et à l'impact des déchets, jetés directement dans les réseaux d'assainissement, sur le milieu naturel.
À Talence, afin de mieux sensibiliser le public, Bordeaux Métropole s'est associée au projet artistique de Sébastien Thébault-Bellara. L'artiste élabore des formes géométriques abstraites à partir d'observations d'éléments tirés du monde réel. Sa proposition à Talence est de déployer, sur le parvis de l'école Juliot Curie, des couleurs vives, primaires pour créer un cheminement de lignes et de motifs entre les ouvrages d'assainissement, prenant parfois des détours, des bifurcations.
En complément de ces actions, Talence accueille l'exposition pédagogique « Regard » en lien avec Cap Sciences, du 7 au 25 juin au Forum des Arts & de la Culture.

05 57 12 29 00

LA STATION FORUM CHANGE DE NOM

La station de tramway « Forum » (qui tient son nom du Forum des Arts & de la Culture), emblématique du centre-ville de Talence, changera de nom dès cet été pour s'appeler « Talence centre-Forum ».
Ce changement vient de prendre effet lors des mises à jour des plans du réseau, ainsi que sur les panneaux d'affichage des stations du tramway B. Dans un second temps, la modification sera également mise à jour lors de la réimpression du plan du réseau de tramway en stations.

www.infotbm.com/fr

12E ÉDITION DU CONCOURS JEUNES ENTREPRENEURS ET CRÉATEURS

Dès le 1er juin, Talence Innovation Sud Développement lance la 12ème édition de son concours des jeunes entrepreneurs et créateurs. Il est ouvert à tout porteur de projet ou créateur d'entreprise qui répond aux critères suivants : présenter un projet de moins de deux ans et résider ou implanter son entreprise en Gironde.

LE CONCOURS COMPREND QUATRE CATÉGORIES :
- **« Meilleure reconversion » :** candidats en reconversion professionnelle.
- **« Économie à impact positif » :** inscrire au cœur de son modèle économique des pratiques à impact social et environnemental positif.
- **« Femmes d'avenir » :** projets ou entreprises dont l'associée majoritaire est une femme.
- **« Jeunes entrepreneurs et entrepreneuses » :** tous les candidats éligibles de moins de 28 ans.

À la clé, de nombreux prix dont :
- le prix **« Émergence »** qui récompense un porteur de projet en début de formalisation de son projet.
- le prix **« Jeune entreprise »** qui récompense un jeune créateur.
- le prix **« Vote du public »** qui récompense l'originalité, l'investissement et la motivation du candidat ou de la candidate.

En tout, neuf prix seront remis aux lauréats, qui prendront la forme de journées ou demi-journées d'accompagnement, formation, conseils d'experts.

Dossiers de candidature disponibles dès le 1er juin sur talence-innovation.com

Service développement économique
05 56 84 36 80 - dev.eco@talence.fr

FAIRE SON MARCHÉ À TALENCE

Chaque semaine, retrouvez les commerçants présents sur les trois marchés de plein air à Talence qui vous accueillent, avec convivialité et proximité, toujours dans le respect des règles sanitaires :
- Le marché de centre-ville, tous les mercredis, de 9h à 13h, sur le parvis du Forum des Arts & de la Culture. Il regroupe 25 à 30 stands dans le domaine alimentaire (production locale), vêtements et accessoires, décoration et bijoux ainsi qu'un certain nombre de traiteurs.
- Le marché Saint-Genès, au nord, les samedis, de 8h à 13h, dans les rues Émile Loubet et rue Jean Iriquin qui complète l'offre déjà présente sur le secteur.
- Le marché de Thouars, le plus ancien et le plus grand, tous les dimanches, de 9h à 13h, sur le parvis entre le Dôme et le Stade Nautique Henri Deschamps. Il compte en moyenne près de 90 stands, principalement de bouche.

05 56 84 36 80

HOMMAGE

Patricia Delage nous a quittés

Nous avons appris le 21 avril dernier, avec tristesse, le décès de Patricia Delage, correspondante du journal Sud-Ouest à Talence depuis 17 ans.
Elle était une figure reconnue et appréciée de Talence. Cette disparition brutale nous a tous affectés tant elle était une figure connue et active de la vie talençaise.
Au-delà de la journaliste rigoureuse et impliquée que l'on connaissait, elle était très attachée à Talence, à son tissu associatif et économique, à ses habitants dont elle savait se faire l'écho dans les colonnes du quotidien.
Son humour, sa gentillesse et sa vivacité d'esprit faisaient d'elle quelqu'un avec qui il était toujours très enrichissant de discuter et de débattre.
Nos pensées vont à son mari, ses enfants, sa famille et ses proches.

EN BREF

©F Deval

LA CARTE JEUNE BORDEAUX MÉTROPOLE FÊTE SES 2 ANS !

La Carte Jeune Bordeaux Métropole, mise en place il y a deux ans dans douze communes de l'agglomération (dont Talence), permet un accès simplifié, à tarif préférentiel, à la culture, au sport et aux loisirs sur le territoire des communes de l'agglomération participant à l'opération.
Si vous avez moins de 26 ans, n'hésitez pas à vous inscrire pour profiter des avantages et réductions accordés chez plus de 120 partenaires !

Demande de carte en ligne : cartejeune.bordeaux-metropole.fr / @cartejeunebm sur Facebook et Instagram

Renseignements Infos Jeunes : 05 56 84 78 13 - eij@talence.fr
facebook : EIJTalence - Insta : InfosJeunesTalence

RENOUVELLEMENT DES INSCRIPTIONS RESTAURATION ET PÉRISCOLAIRE

Pour tous les enfants déjà scolarisés et inscrits à la restauration et/ou à l'accueil périscolaire en 2020-21, les inscriptions seront renouvelées automatiquement pour 2021-22. Pour la restauration, c'est le dernier calendrier choisi (dernière semaine d'école) qui sera reconduit en l'état.
Attention cependant, des éléments doivent être remis à jour. Les familles doivent transmettre leur attestation de quotient familial de la CAF (pour bénéficier d'un tarif adapté) et mettre à jour leur dossier (coordonnées, personnes habilitées, vaccins des enfants...) sur le portail famille (ou pour ceux qui n'ont pas de mail, en les déposant dans la boîte aux lettres du service Éducation-Enfance) avant le 18 juin 2021. Le portail famille est accessible depuis le site internet de la Ville : www.talence.fr/quotidien/enfance-scolarite/portail-famille.

Service Éducation-Enfance - place Joliot Curie
05 56 84 78 14 / 05 56 84 78 36

LA RUCHE MUSICALE ROCK ET CHANSON

Le spectacle jeune public « Léa et la boîte à colère » prend la route à la rencontre des plus jeunes (4-7 ans) en concert ou lors d'ateliers. Les Boîtes électriques (outil numérique de sensibilisation à la musique) permettent aux enfants de découvrir la musique et le jeu en groupe. L'équipe pédagogique et les élèves préparent le concert de fin d'année, mis en scène et enregistré en studio pour être mis en ligne.
Depuis plusieurs mois, l'équipe travaille avec le collectif d'architectes CANCAN et la Ville à la préparation de nouvelles installations autour du bâtiment et dans le parc, afin de mieux accueillir le public, de pouvoir profiter d'espaces de convivialité avant un cours de musique, pendant une répétition... dès la réouverture de Rock et Chanson !

www.rocketchanson.com

LES ÉLUS DU GROUPE MAJORITAIRE

Les paroles volent, les votes restent

Pour une majorité municipale, bien gérer la Ville que les citoyens vous ont confiée n'est pas une option, c'est un devoir.
Pour l'opposition, admettre que la Ville est bien gérée n'est pas faire une fleur jetée à la majorité, mais la reconnaissance du travail accompli. Il faut se féliciter d'une telle attitude, la vie politique ayant parfois les allures d'un champ d'orties... Cette forme d'élégance suppose cependant de mettre en cohérence ses paroles et ses actes. Le dernier conseil municipal a été l'exemple de cette difficulté pour la minorité talençaise.
Le premier budget de la mandature est marqué par un investissement particulièrement important dans le but d'offrir aux Talençais de nouveaux services et équipements de proximité.

Ainsi, nos dépenses d'investissement permettront notamment l'extension et la réhabilitation des groupes scolaires Lapie et Camus, du stade nautique Henri Deschamps, les travaux du stade Pierre-Paul Bernard, la construction d'un dojo, la réalisation du Grand Peixotto-Margaut, l'entretien du patrimoine municipal.
D'autres projets d'envergure seront par ailleurs finalisés cette année : la construction de la Maison des nouvelles solidarités, la création de deux terrains de padel, la couverture d'un terrain de tennis.
Ce budget a également pour objectif de préserver le pouvoir d'achat des ménages, avec des taux d'imposition municipaux stables et des tarifs adaptés, de soutenir les acteurs économiques, de renforcer le lien social, en accompagnant au plus près les besoins du CCAS et du monde associatif.
De surcroît, l'orientation donnée aux choix politiques permet que de nouveaux projets solidaires voient le jour, avec parfois à la clef la création de nouveaux emplois. En complément des infrastructures, c'est donc le choix de l'humain qui est fait.

Dans le même temps, certaines enveloppes significatives sont reconduites : budget participatif, entretien du patrimoine et verdissement de la ville, aires de jeux pour enfants, acquisition de matériel pour le bon fonctionnement des services...
Face à ces engagements et à notre situation, l'opposition reconnaît que « les dépenses de fonctionnement sont maîtrisées à Talence », que l' « on ne peut que s'en féliciter, dans le contexte qui n'est pas facile. ». Elle admet également que « l'endettement à Talence est de 135 € par habitant (...) Ce qui n'est pas beaucoup. » Elle « souligne positivement » le « fort investissement pour la crise sanitaire » et convient que « la Ville est bien gérée », que « les ratios sont bons ». « Talence a de quoi voir venir avec, en plus, une dette en forte diminution, des indicateurs qui sont positifs ».

De tels propos très favorables pourraient laisser penser que cette louable concorde aurait toujours été de mise au moment du vote. Hélas, c'est au final une posture dogmatique qui venait conclure les échanges par un votre contre le budget que nous présentions. Oui, traduire ses propos en vote est parfois bien difficile.

LISTE « TALENCE EN TRANSITION »

Pour les élu·es municipaux de « Talence en Transition » :
Isabelle RAMI, Arnaud DELLU, Florie ARMITAGE, Christian BARDIN, David BIMBOIRE, Monique DE MARCO, Amilcar MARTILY, Denise GRESLARD NEDELEC
https://talence-en-transition.fr/
contact@talence-en-transition.fr

Parlons franchement

Contrairement aux affirmations de la majorité municipale qui écrit qu'un vote contre une délibération est sans nuance, nous explicitons ici l'un de nos rares votes négatifs.
Nous avons voté contre la décision conjointe de l'Education Nationale et le soutien de la majorité municipale, de fusionner deux écoles en une école primaire. L'impact sur les écoles maternelles Ravel et Lapie est ainsi de rattacher les classes maternelles aux écoles élémentaires et de mutualiser le poste de direction. Nous respectons le choix des conseils d'école mais des éléments supplémentaires à ceux présentés nous amènent à prendre cette position.
Fusionner, c'est nier la spécificité de l'école maternelle et d'en faire alors un lieu d'apprentissage formaté anticipé : programmes très lourds, épreuves d'évaluation répétées. Ceci est combattu et contesté par un grand nombre de spécialistes de la maternelle.
L'école maternelle, contrairement aux vœux du ministre Blanquer, doit garder sa spécificité et ses objectifs. Elle doit être le lieu d'une socialisation élargie, celui du développement du langage, de la mémoire et du questionnement, de l'exercice du rapport à l'autre, du développement psychomoteur, toutes ces compétences spécifiques à la petite enfance avant « la grande école ». Cela nécessite aussi un rapport particulier avec les familles et un rythme apaisé.
Ces fusions s'appuient également sur des non-renouvellements ou « optimisation » de poste de direction. Or la récupération de poste s'exerce à tous les niveaux de l'Education Nationale, source d'économies sur l'encadrement humain, et il n'y a aucune avancée pour l'exercice correct de la fonction de direction ; ce que dénoncent syndicats et groupes d'experts en éducation.
Enfin, contrairement à l'argument « de consolation » promis pour Ravel, une classe maternelle va bien disparaitre (décision CDEN du 9 avril).

LISTE « NOUVEL ESPRIT TALENCE »

Christine Quélier
et le collectif Nouvel Esprit Talence
https://www.facebook.com/NETalence2020/

Talence, une ville où il fait bon vivre ? ...

Depuis des mois, les cambriolages, agressions, dégradations de véhicules et feux d'artifices sauvages prolifèrent à Talence. Le silence de la mairie est « assourdissant » ! La population est excédée et se sent abandonnée.
Voilà un an que l'équipe municipale est en place et Talence gravit continuellement les marches du triste podium de la délinquance « métropolitaine ».

La question de la sécurité est une priorité majeure pour une ville. Où en sont les promesses de campagne :
- Quand le programme intense de lutte contre les incivilités sera-t-il présenté et mis en œuvre ?
- Quand les moyens seront-ils renforcés : hausse des effectifs policiers, brigade de nuit et police intercommunale sur certains quartiers ?
Les finances locales sont assez saines pour réaliser ces investissements.

Cette politique de lutte contre la délinquance devra s'appuyer sur des actions sociales et de prévention fortes, seules aptes à offrir à la jeunesse d'autres perspectives que les trafics et les larcins.

PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL : Lundis 3 mai et 7 juin
Retransmis en direct sur www.talence.fr et www.facebook.com/villedeTalence

PROCHAINES PERMANENCES DES ÉLUS DE SECTEUR :
Infos sur www.talence.fr/jeparticipe/permanence-des-elus-de-secteur

Les comptes rendus des précédents conseils municipaux sont à retrouver en ligne sur **www.talence.fr/mairie/conseil-municipal/**

Talence

LA CARTE COMMERCE TALENCE

TALENCE SOUTIENT SES COMMERÇANTS

10 € offerts avec la carte prépayée pour (re)découvrir le commerce local

Retrouvez la liste des commerces participants

#consom-actons #consommerlocal #solidarité #proximité

En partenariat avec les associations de commerçants de la Ville jusqu'au 3 juillet 2021 : « Cœur de Talence », « Porte de Talence » et « A.D.C Barrière de Pessac - Talence - Bordeaux ».

NATIXIS PAYMENTS BEYOND BANKING | VISA | Talence-shopping.com + FACILE MA VILLE !

Talence ÉCONOMIE

talence.fr